



L'Europe : comment ça fonctionne ?



INTRODUCTION



**27 Etats membres
« unis dans la diversité »**



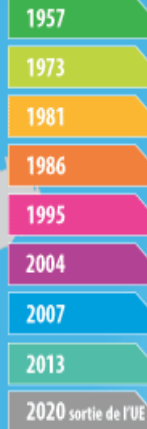
Le rôle de l'UE

- Périmètre de compétences : exclusives, partagées, en appui
- Législations : de la communication au règlement

L'Union européenne

- # Des Traités fondateurs & actuel
- # Des objectifs et des valeurs communes
- # Des langues – Un hymne – Un drapeau
- # Un périmètre de compétences
- # Une hiérarchisation des normes
- # Un marché unique
- # Une monnaie unique ou presque
- # Des institutions
- # Un acteur sur la scène internationale

ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE LES ÉTAPES :



Le budget de l'Union Européenne



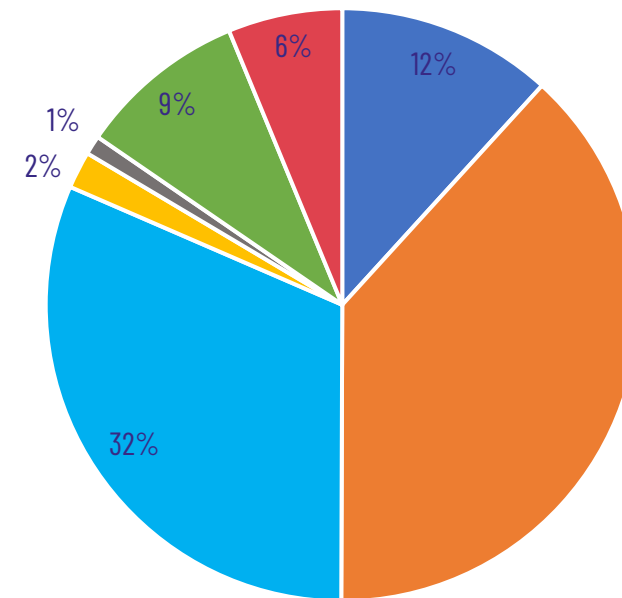
Un budget limité

- Budget 2023 : 182,7 milliards d'euros soit 1,2% du PIB de l'UE
- 408 euros par habitant
- Pour comparaison, budget de la France en 2022 : 455 milliards d'euros soit 15,5% du PIB français - 6700€/habitant

Un cadre pluriannuel

- L'exercice budgétaire annuel s'inscrit dans une période de programmation de 7 ans (2014-2020, 2021-2027...)

Budget 2023 de l'UE en crédits d'engagement, par rubrique du cadre financier



- Marché unique, innovation et numérique : 21,5 milliards €
- Cohésion, résilience, et valeurs : 70 milliards €
- Ressources naturelles et environnement : 57,5 milliards €
- Migration et gestion des frontières : 3,7 milliards €
- Sécurité et défense : 1,9 milliards €
- Voisinage et le monde : 16,8 milliards €
- Administration publique européenne : 11,4 milliards €

Hiérarchie des normes

- ⚡ Droit primaire
 - ⚡ Accords internationaux
 - ⚡ Droit dérivé
 - ⚡ Actes législatifs
 - ⚡ Actes non législatifs
-
- ⚡ Question de la primauté du droit européen sur le droit national



Périmètre de compétences: UE & Etats membres



Compétences exclusives de l'UE (art 3 du TFUE)

L'UE est seule à pouvoir légiférer et adopter des actes contraignants

- Règles de concurrence
- Union douanière
- Politique commerciale commune
- Politique monétaire pour les pays de la zone €
- Conservation des ressources biologiques de la mer dans le cadre de la politique commune de la pêche
- Conclusion d'accords internationaux

Compétences partagées (art 4 du TFUE)

L'UE et ses Etats membres sont en mesure de légiférer et d'adopter des actes juridiquement contraignants

- Marché intérieur et libre circulation
- Certains aspects de politique sociale et de santé publique
- Politique de cohésion
- Environnement
- Protection des consommateurs
- Transport
- Réseaux transeuropéens
- Energie
- Espace de liberté, sécurité et justice
- R&D
- Espace
- Développement, aide humanitaire

Compétences d'appui (art 6 du TFUE)

L'UE ne peut pas harmoniser les législations sociales

- Protection et amélioration de la santé humaine
- Industrie
- Culture
- Tourisme
- Education, Jeunesse, Sport et Formation professionnelle
- Protection civile
- Coopération administrative



Les institutions

- Conseil de l'UE
- Conseil européen
- Commission
- Parlement
- Triangle institutionnel
- Bulle européenne

Le Conseil de l'UE

- # Qui y siège ?
- # Qui les préside ?
- # Quelles sont ses missions ?
- # Combien de fois se réunit-il ?
- # Comment fonctionne sa prise de décision ?
- # Les débats sont-ils publics ?
- # Comment suivre l'actualité des Conseils ?



Le Conseil de l'UE

- # 27 Ministres ou Secrétaires d'Etat en fonction des thématiques y participent
- # Le Ministre compétent du pays qui assure la Présidence en exercice de l'UE les préside
- # Leurs missions: examiner, modifier et adopter des actes législatifs
- # Vote principalement à la majorité qualifiée
- # Les votes et débats peuvent être publics
- # Pour tout savoir: consilium.europa.eu ou swedish-presidency.consilium.europa.eu



Le Conseil européen

- # Qui y siège ?
- # Quelles sont ses missions ?
- # Combien de fois se réunit-il ?
- # Quelle est sa prise de décision ?
- # Y a-t-il une continuité entre les réunions ?
- # Quid du volet international ?



Le Conseil européen

- ≠ 27 Chefs d'Etat ou de gouvernement y participent
- ≠ Son rôle est de donner à l'UE l'impulsion politique et débloquent une situation de crise
- ≠ Les décisions sont prises par consensus sauf exception
- ≠ Beaucoup de rencontres bilatérales informelles et extraordinaires sont également organisées
- ≠ Pour en savoir plus : consilium.europa.eu



La Commission européenne

- # Qui la préside ?
- # Qui y siège ?
- # Comment est-elle désignée ?
- # Quelles sont ses missions et ses compétences ?
- # Comment fonctionne sa prise de décision ?
- # Combien de fois se réunit-elle ?
- # Est-elle présente sur la scène internationale ?



La Commission européenne

- ≠ 1 Présidente (Ursula von der Leyen) & 27 Commissaires nommés pour 5 ans
- ≠ Une mission principale : défendre l'intérêt général de l'UE
- ≠ Un pouvoir d'initiative législative, une mission de contrôle et des compétences d'exécution
- ≠ Un organe politique et un organe administratif pour une prise de décision collégiale
- ≠ Un collège des commissaire par semaine qui statue par consensus
- ≠ Un Haut représentant qui conduit la politique étrangère et de sécurité commune



La terminologie européenne : quelques éclairages



	Destinataires	Effets
Consultation	Tous les citoyens	Ne lie pas <i>Recueille les avis des citoyens tout au long du cycle d'élaboration des politiques</i>
Règlement	Tous les Etats membres	Directement applicables et obligatoires dans tous les éléments, sans devoir être transposés dans la législation nationale.
Directive	Tous les Etats membres	Obligatoires quant au résultat à atteindre (la directive laisse les Etats membres libres quant aux moyens pour y parvenir). Directement applicables sous certaines conditions (délais de transposition)
Acte délégué	Tous les Etats membres	Contraignants : il complète ou modifie des éléments non essentiels des actes législatifs de l'UE
Recommandation	Institutions européennes	Ne lie pas <i>Instrument qui permet de faire connaître son point de vue et de suggérer une ligne de conduite (sans valeur contraignante)</i>
Avis	Institutions européennes	Ne lie pas <i>Instrument qui permet de faire une déclaration (sans valeur contraignante)</i>
Communication, livre blanc & livre vert	Institutions européennes	Ne lie pas <i>Instrument pour présenter de nouveaux programmes / politiques (sans portée juridique)</i>

Le Parlement européen

- # Qui y siège ?
- # Qui le préside ?
- # Quelles sont ses compétences ?
- # Comment s'organisent ses travaux ?
- # Quand sont les prochaines élections européennes ?

Et le parlement français dans tout cela?



Le Parlement européen

- # 705 eurodéputés dont **79 Français** élus au suffrage universel direct. Répartis en 7 groupes politiques transnationaux
- # 1 présidente (Roberta Metsola), 14 vice-présidents
- # Pouvoir législatif, budgétaire, de contrôle
- # 20 commissions permanentes
- # **Sièges** : Bruxelles (commissions parlementaires, groupes politiques) et Strasbourg (séance plénières)
- # Prochaines élections : mai 2024

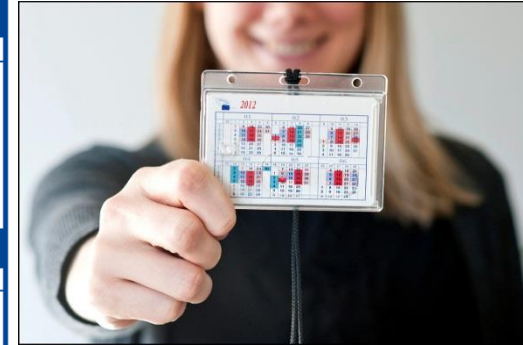




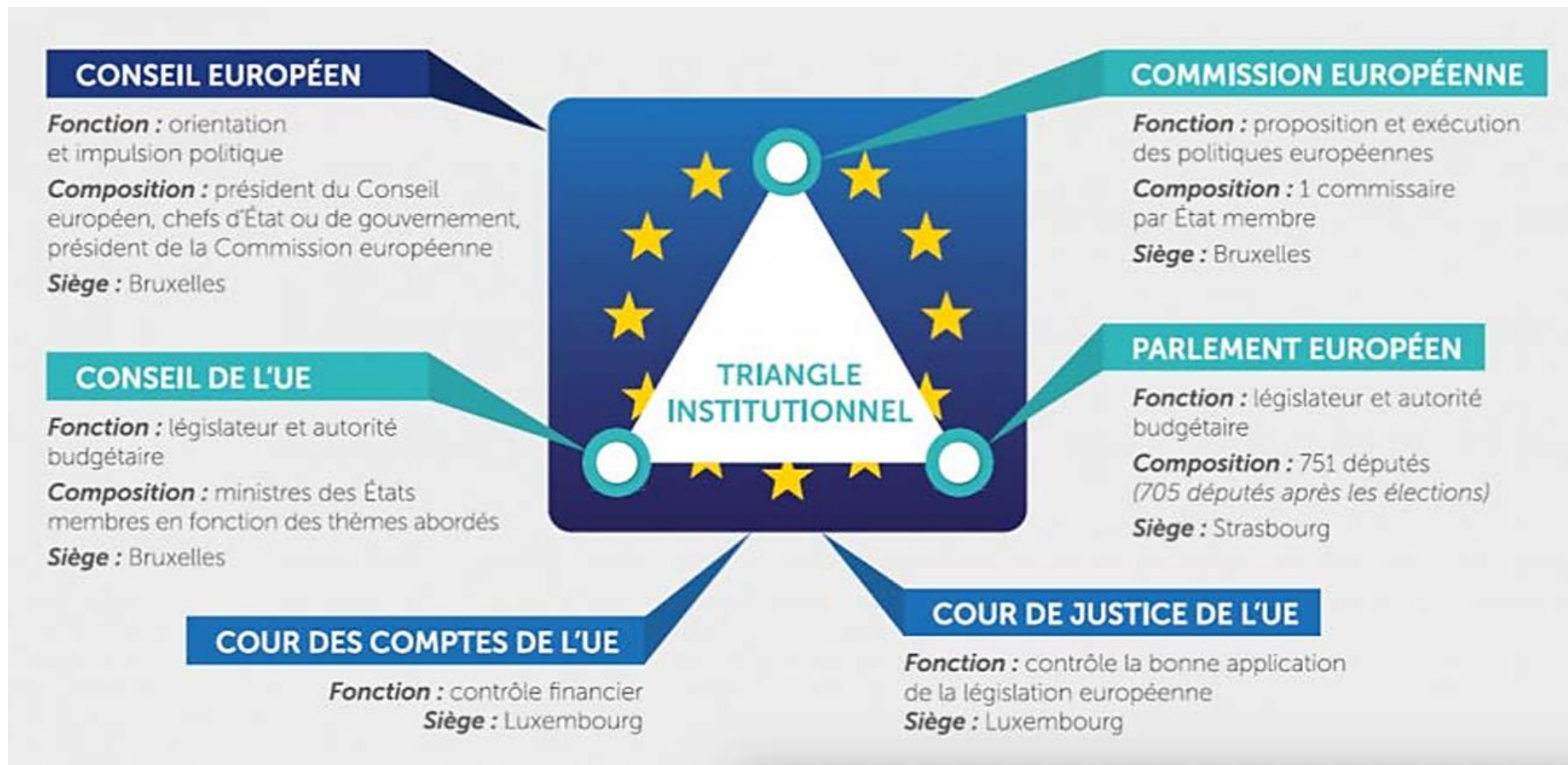
Le Parlement européen - entre Bruxelles & Strasbourg

- Sessions
- Commissions
- Groupes
- Activités parlementaires extérieures
- ✱ Semaine 4 : Semaine parlementaire européenne
- Comité de conciliation

01					02					03						
	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	9	10	11	12	13	
①		4	11	18	25	1	8	15	22	29		7	14	21	28	
②		5	12	19	26	2	9	16	23		1	8	15	22	29	
③		6	13	20	27	3	10	17	24		2	9	16	23	30	
④		7	14	21	28	4	11	18	25		3	10	17	24	31	
⑤	1	8	15	22	29	5	12	19	26		4	11	18	25		
⑥	2	9	16	23	30	6	13	20	27		5	12	19	26		
⑦	3	10	17	24	31	7	14	21	28		6	13	20	27		
04					05					06						
	13	14	15	16	17	17	18	19	20	21	22	22	23	24	25	26
①		4	11	18	25	2	9	16	23	30		6	13	20	27	
②		5	12	19	26	3	10	17	24	31		7	14	21	28	
③		6	13	20	27	4	11	18	25		1	8	15	22	29	
④		7	14	21	28	5	12	19	26		2	9	16	23	30	
⑤	1	8	15	22	29	6	13	20	27		3	10	17	24		
⑥	2	9	16	23	30	7	14	21	28		4	11	18	25		
⑦	3	10	17	24		1	8	15	22	29		5	12	19	26	
07					08					09						
	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	35	36	37	38	39	
①		4	11	18	25	1	8	15	22	29		5	12	19	26	
②		5	12	19	26	2	9	16	23	30		6	13	20	27	
③		6	13	20	27	3	10	17	24	31		7	14	21	28	
④		7	14	21	28	4	11	18	25		1	8	15	22	29	
⑤	1	8	15	22	29	5	12	19	26		2	9	16	23	30	
⑥	2	9	16	23	30	6	13	20	27		3	10	17	24		
⑦	3	10	17	24	31	7	14	21	28		4	11	18	25		
10					11					12						
	39	40	41	42	43	44	44	45	46	47	48	48	49	50	51	52
①		3	10	17	24	31		7	14	21	28		5	12	19	26
②		4	11	18	25		1	8	15	22	29		6	13	20	27
③		5	12	19	26		2	9	16	23	30		7	14	21	28
④		6	13	20	27		3	10	17	24		1	8	15	22	29
⑤	1	8	15	22	29		4	11	18	25		2	9	16	23	30
⑥	2	9	16	23	30		5	12	19	26		3	10	17	24	31
⑦	3	10	17	24	31		6	13	20	27		4	11	18	25	



Le triangle institutionnel



La terminologie européenne des actions



	Acteurs	Effets
Mandat	Le Conseil et le Parlement doivent pour toutes négociations obtenir l'autorisation de leurs pairs: le mandat	Identification des lignes rouges pour négociation
Conclusions du Conseil	Le Conseil européen	Lignes politiques sur les sujets de préoccupations spécifiques qui exposent les mesures à prendre ou les objectifs à atteindre
Collège des commissaires	La Présidente de la Commission et les commissaires	Réunion hebdomadaire à l'instar d'un Conseil des Ministres Fr permettant la collégialité des décisions avant toute publication/décision
Réunions CoRePer I & II	Comité des Représentants Permanents: I. Représentant Permanent adjoint II. Ambassadeur/RP	Réunions régulières préparatoires aux rencontres des Ministres et/ou Chefs d'Etat
Trilogue	Les 3 institutions ensemble arbitrent et discutent pour dégager un compromis en fonction de leurs mandats respectifs	Dernière étape avant adoption en plénière pour le PE et en Conseil pour les EM et publication au JOUE
SGAE	Organe français animant l'interministériel	Préparer toutes les réunions et dégager les positions Fr

Une bulle européenne étendue

L'UE, c'est aussi :

- ≠ La représentation d'entités affiliées à des Etats membres
 - Gouvernements
 - Régions
- ≠ Des représentants d'intérêts spécifiques
 - Sectoriels
 - Européens
 - Internationaux
 - ONG
- ≠ Des organes consultatifs
 - CESE



Quelles interactions entre tous ces acteurs ?



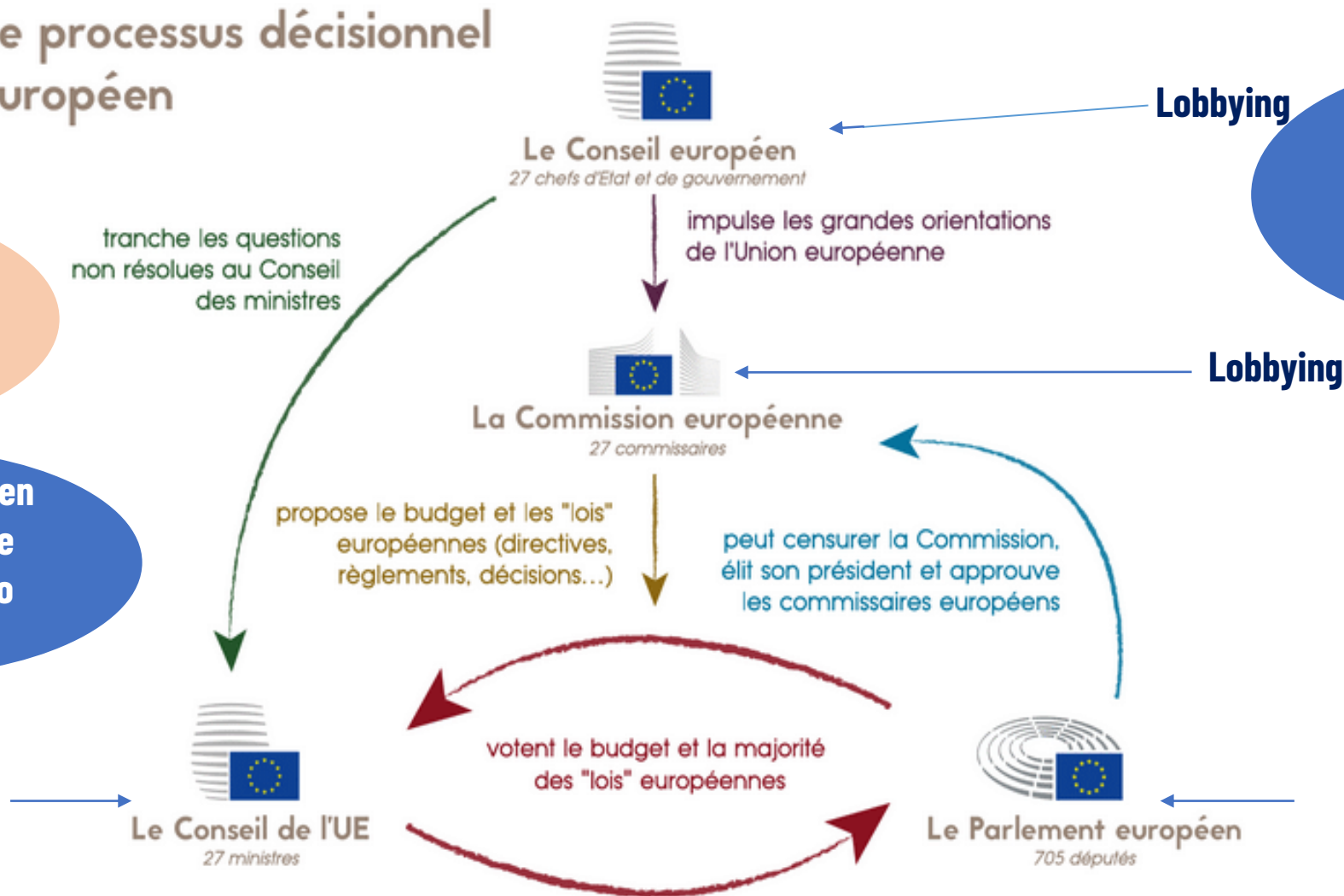
Organes consultatifs

Le processus décisionnel européen

Représentation gouvernement Paris & Bruxelles

Patronat européen BusinessEurope
Fédérations Pro sectorielles

Lobbying
Mouvement des Entreprises de France
L'Académie



Autres acteurs:
Syndicats européens
ONG

Jeux d'acteurs à géométrie variable:
Coalitions,
rapprochements ponctuels

Lobbying



QUESTIONS/REPOONSES



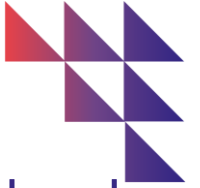
MERCI DE VOTRE ATTENTION

**Rendez-vous pour la deuxième session :
Lobbying européen : quand agir et à quel niveau ?**

Le 25 mai de 14h30 à 15h30

Pour toutes questions : medef@medef.eu

Glossaire



- ‡ Conseil de l'UE : aussi appelé "Conseil" ou "Conseil des ministres de l'UE", il représente les gouvernements des Etats membres de l'UE et réunit leurs ministres par domaines de compétence.
- ‡ Conseil européen : il réunit l'ensemble des dirigeants européens au moins deux fois par semestre, en mars, juin, octobre et décembre. Les décisions y sont prises par consensus à l'issue de négociations entre les Etats membres.
- ‡ Commission européenne : l'organe exécutif de l'UE, la Commission est politiquement indépendante et promeut l'intérêt général de l'Union. Dans le cadre des grandes orientations fixées par le Conseil européen, elle prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen.
- ‡ Coreper : désigné par l'acronyme « Coreper », le "Comité des représentants permanents des gouvernements des Etats membres de l'UE" est la principale instance préparatoire du Conseil de l'UE. Le Coreper comprend deux formations : le Coreper I, où siègent les représentants permanents adjoints, travaille sur les sujets techniques tandis que le Coreper II, où siègent les représentants permanents, est chargé de préparer les sujets plus politiques.
- ‡ Parlement européen : seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyens, le Parlement européen est composé de 705 députés. Il dispose de pouvoirs législatif, budgétaire et de contrôle politique. Les prochaines élections européennes auront lieu en mai 2024.
- ‡ Cour de justice de l'UE : située à Luxembourg, la CJUE est une institution juridictionnelle de l'Union qui veille au respect du droit communautaire . Elle est composée de 27 juges, soit un par Etat membre, dont le mandat, renouvelable, est de six ans.

Glossaire



- # Droit primaire : il définit la répartition des compétences (entre l'UE et les États membres de l'UE) et fournit le cadre juridique dans lequel les institutions de l'UE formulent et mettent en œuvre les politiques.
- # Droit dérivé : il s'agit du corpus juridique qui découle des principes des traités fondateurs de l'UE. Il comprend les règlements, les directives, les décisions, les recommandations et les avis.
- # Règlement : véritable "loi européenne" adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'UE, le règlement est obligatoire dans tous ses éléments et est directement applicable dans les États membres.
- # Directive : à la différence du règlement, la directive n'est pas directement applicable aux citoyens européens. Il appartient à chaque État membre de mettre au point sa propre législation pour déterminer la façon dont la directive sera transposée dans son droit national.
- # Acte délégué : c'est un acte non législatif adopté par la Commission pour compléter ou modifier certains éléments non essentiels d'un acte législatif.
- # Trilogues : réunion informelle rassemblant les représentants des trois institutions européennes (Commission, Parlement, Conseil) impliquées dans le processus législatif européen. Elle permet, lors de désaccords sur un texte entre le Parlement européen et le Conseil, de faciliter les compromis en y associant la Commission comme médiateur.